



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **18 mars 2019**

Délibération n° 2019-3363

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à la Jeune chambre économique (JCE) de Lyon pour l'organisation de la 56ème conférence européenne des JCE à Lyon en mai 2019

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Bouzerda

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 26 février 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 20 mars 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme El Faloussi, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Casola (pouvoir à M. Boudot), Mme Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Genin (pouvoir à M. Bravo), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Passi, Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 18 mars 2019**Délibération n° 2019-3363**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à la Jeune chambre économique (JCE) de Lyon pour l'organisation de la 56^{ème} conférence européenne des JCE à Lyon en mai 2019**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 février 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La Jeune chambre internationale (JCI) est une fédération mondiale de jeunes leaders et entrepreneurs qui compte 200 000 membres actifs âgés de 18 à 40 ans et des millions d'anciens membres qui prennent part à des projets, réunions, programmes de formation et manifestations. La JCI opère dans plus de 6 000 communautés situées dans plus de 120 pays sur toute la planète et possède un siège de l'Organisation des nations unies (ONU) pour représenter la jeunesse. Chaque année une conférence européenne de la JCI est organisée par l'une de ses représentations locales.

La JCE de Lyon œuvre à Lyon depuis 1954, dans des projets d'ordre social, économique et culturel afin de favoriser l'innovation, la coopération et donner envie d'entreprendre. Soutenue par la fédération des JCE Auvergne-Rhône-Alpes et par la JCE Française, la JCE de Lyon a été élue pour accueillir la 56^{ème} conférence européenne du 8 au 11 mai 2019.

II - Objectifs

La Métropole de Lyon agit pour garantir le développement économique du territoire, et pour le conforter comme territoire d'innovation, créateur de richesses et d'emplois. Pour ce faire, elle intervient pour accompagner les entreprises dans leur évolution, du créateur d'entreprise jusqu'au grand compte, en favorisant un maillage maximum avec l'écosystème local.

Entre 2002 et 2017, le nombre d'entreprises créées chaque année dans la Métropole est passé de 6 000 à 20 000. Pour accompagner les créateurs et les sociétés dans leur développement, la Métropole a lancé en 2018 le programme LYVE, une nouvelle offre de services avec 300 partenaires public-privé basée sur l'entraide entre entrepreneurs et la valorisation des experts qui les soutiennent.

C'est dans ce cadre et afin de développer l'esprit d'entreprise que la Métropole souhaite soutenir la JCE de Lyon afin d'accueillir à Lyon la 56^{ème} conférence européenne des JCE.

C'est également une opportunité pour le territoire d'accueillir avant, pendant et après l'évènement, 2 000 jeunes leaders internationaux, et de leur faire découvrir toutes les richesses du territoire.

III - 56^{ème} conférence européenne des JCE - Lyon 2019 : programme d'actions et plan de financement prévisionnel

La JCE de Lyon a choisi le thème suivant pour cette conférence qui mixe des temps d'échanges, de formations et de réseau : "La révolution de l'engagement. Et si l'avenir de l'Europe dépendait de l'engagement des jeunes ?"

Cette conférence réunira 2 000 participants, s'articulera sur 4 jours et aura comme fil rouge les 17 objectifs de développement durable fixés par l'ONU.

Jour 1 : Quelle contribution de l'Europe aux objectifs de développement durable.

Jour 2 : Les initiatives entrepreneuriales déjà engagées en Europe sur le sujet.

Jour 3 : La jeunesse en action pour contribuer aux grands défis de la planète !

Jour 4 : La grande synthèse : quelle contribution de la conférence aux ODD ?

Budget prévisionnel 56 ^{ème} conférence européenne des JCE			
Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
locations salles et logistique	426 577	Métropole de Lyon	10 000
marketing, promotion & programme des conférences	296 613	Europe	5 000
		autofinancement	708 190
Total	723 190	Total	723 190

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au profit de la JCE de Lyon pour l'accueil de la 56^{ème} conférence européenne des JCE ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au profit de la JCE de Lyon pour l'organisation de la 56^{ème} conférence européenne des JCE à Lyon en mai 2019,

b) - la convention à passer entre la Métropole et la JCE de Lyon, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention;

3° - **La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 10 000 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 - chapitre 65 - opération n° 0P01O0851.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 20 mars 2019.